

# **FNEC FP 53 Non à la suppression d'un poste d'infirmière en Mayenne !**



La FNEC-FP 53 a appris la suppression d'un poste d'infirmière scolaire (INFENES) implanté au collège de Grez-en-Bouère. En réalité, il s'agit d'une réorganisation opérée par le directeur académique Fabien Audy, suite à une décision prise par la Rectrice le 18 mars 2025 en CSA\*. C'est lors d'une réunion départementale le 19 janvier dernier, que notre collègue infirmière, rattachée au collège de Grez-en-Bouère a appris brutalement la suppression de son poste, sans aucun ménagement, et sans que les organisations syndicales représentatives des personnels en soient informés !

**FO n'accepte pas cette suppression de poste, ce nouveau passage en force, et ne laissera pas faire !  
Pour le président Macron, la santé mentale est une grande cause nationale ; vraiment ?**

La situation est déjà alarmante : un nombre croissant de jeunes est touché par des problématiques de santé mentale, avec des troubles de plus en plus lourds, étroitement liés au contexte social et à la généralisation de l'inclusion scolaire sans moyens suffisants. Cette réalité intervient alors que la situation est déjà extrêmement tendue, marquée par un manque criant de moyens humains : médecine scolaire, psychologues, RASED, assistants sociaux...

La FNEC-FP 53 rappelle que la Mayenne est un département rural et le troisième désert médical de France, dans lequel une personne sur trois n'a pas de médecin traitant. Certains de nos élèves n'ont pour seuls contacts avec un personnel médical que ceux qu'ils ont avec leur infirmière scolaire. Personne n'ignore que nos écoles et nos établissements scolarisent des élèves en situation de handicap et un certain nombre d'élèves en situation de précarité sociale. Inutile de rappeler que notre département fait face à un manque cruel de professionnels de santé (médecins généralistes, pédiatres, pédopsychiatres, dentistes, ophtalmologistes...).

**Pour la FNEC-FP 53 cette décision va venir renforcer cette rupture d'égalité des droits, puisqu'elle va impacter également tous les autres élèves et leurs familles du secteur de collège de Grez-en-Bouère. Ainsi ce sont aussi au moins 9 écoles, leurs personnels, leurs élèves et leurs familles qui seront directement impactés par cette suppression.**

La situation est tout aussi chaotique dans la santé et dans le médico-social, comme en atteste l'actualité. Ces secteurs pour lesquels parfois le suivi d'orientation vers un médecin notamment est impossible, tout comme il est impossible d'apporter une réponse aux enfants et aux familles faute de moyens. Les centres de consultation (CMP) ne peuvent plus accueillir les premières demandes de soin, l'unique service d'hospitalisation de pédopsychiatrie (USISEA) ne peut pas répondre aux besoins urgents.

La FNEC-FP 53 refuse que des choix d'orientations politiques se fassent au détriment des agents infirmiers, de l'ensemble des personnels et des élèves, qui plus est pour des raisons budgétaires, alors qu'il y a toujours plus d'argent pour l'armée, pour la guerre et pour les cadeaux fiscaux aux grandes entreprises.

**« Redéploiements » « réorganisations » ?** Comme à l'Hôpital, FO refuse ces éléments de langage. Sous couvert de novlangue technocratique, c'est en réalité de suppressions de postes dont il s'agit. En réalité c'est une infirmière déplacée et un poste supprimé au niveau départemental !

La FNEC-FP 53 défend les services médicaux et sociaux de l'Éducation nationale et exige que ses revendications soient satisfaites. D'ores et déjà, FO prend contact avec les autres organisations syndicales du département pour mettre en échec cette suppression de poste et décider des moyens d'action pour

- Abandon de la suppression de poste au collège de Grez-en-Bouère**
- Augmentation du nombre de postes d'INFENES pour répondre aux besoins**
- Maintien du statut et des missions des infirmiers abrogation de la loi 3DS**

\* Lors de ce Comité Social D'Administration, tous les syndicats (FO, FSU, CGT) avaient voté contre cette mesure, sauf la CFDT qui s'est abstenu et l'UNSA qui a voté POUR.

**FNEC-FP 53**, syndicats **FO** de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle

6 rue Souchu Servinière, 53000 Laval

06 52 32 30 45 – @ : [fnecfpfo53@gmail.com](mailto:fnecfpfo53@gmail.com)